



# Les bases théoriques de l'analyse du paysage en aménagement du territoire

L'objectif de ce module est de comprendre l'imbrication des approches disciplinaires et leurs évolutions épistémologiques afin de pouvoir ensuite articuler les méthodes et pratiques. Plus particulièrement, le poids du contexte socio-culturel et ses répercussions réglementaires sont indispensables à la compréhension du fonctionnement du système paysage.

## OBJECTIFS

### Compétences visées :

- Identifier les présupposés d'une étude réalisée sur le paysage
- Diagnostiquer les champs d'analyse et donc les compétences à mettre en œuvre pour un projet d'aménagement traitant du paysage
- Positionner les échelles d'analyse, les contextes culturels et le cadre réglementaire d'un projet
- Coordonner un travail interdisciplinaire et multi acteurs sur le paysage

### Connaissances à acquérir :

- Bases épistémologiques sur le paysage
- Positionnement théorique et pratique des professionnels
- Evolution de la législation liée au paysage et diversité des milieux culturels.

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Ce module pose les bases théoriques du concept de paysage.

L'approche épistémologique éclaire le concept du point de vue de la discipline géographique (essentiellement) et d'autres sciences (car le paysage invite à l'interdisciplinarité). Cette première partie permet de reconnaître le paysage comme un «système» nécessitant plusieurs niveaux de lecture et plusieurs échelles d'action. Les deux parties suivantes apportent des éléments d'illustrations à ces apports théoriques par trois cas d'étude de «paysages culturels» et par une réflexion sur l'évolution des réponses réglementaires.

## PUBLIC

Ce module s'adresse de préférence :

- aux professionnels et élus qui ont à traiter la prise en compte du paysage dans un projet d'aménagement ou de gestion du territoire ;
- aux professionnels et décideurs dont l'action a un impact sur le paysage et qui souhaitent évaluer et optimiser cette action.

Ce module est donc destiné à des acteurs de l'aménagement du territoire qui n'ont pas de formation sur le paysage ou qui ont une approche disciplinaire qu'ils souhaitent compléter et élargir (urbanistes, géographes, architectes, agronomes...).

## PRÉ-REQUIS

Les pré-requis concernent la compréhension de base du milieu physique ainsi que le cadre législatif et administratif de l'aménagement du territoire.

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- **Partie 1 - approche épistémologique du paysage**
- **Partie 2 - le système paysage à différentes échelles et son lien avec l'action**
- **Partie 3 - les représentations culturelles du paysage (étude à partir de trois pays)**
- **Partie 4 - enjeux politiques et réponses réglementaires**

## MODALITÉS PRATIQUES

- Durée : 20 heures sur 10 semaines

## EQUIPE PÉDAGOGIQUE DE CONCEPTION

### ▪ Laurence LE DU-BLAYO

Agrégée de géographie, docteur en géographie, maître de conférences, Université Rennes 2, laboratoire COSTEL UMR CNRS LETG 6554

### ▪ Fabienne JOLIET

Docteur en géographie, maître de conférences, Agrocampus Ouest, laboratoire paysage, UMR paysage et biodiversité, département paysage

### ▪ Hervé DAVODEAU

Docteur en géographie, ingénieur de recherche, Agrocampus Ouest, département paysage

### ▪ David MONTEBAULT

Docteur en géographie, maître de conférences en lecture du paysage, Agrocampus Ouest, UMR paysage et biodiversité, département paysage